

Petite Enfance

REF : DPE2014009

Signataire : LT/AR

Séance du Conseil Municipal du 18/12/2014

RAPPORTEUR : Leila TLILI

OBJET : Signature de la convention pluriannuelle d'objectifs (2015/2019) entre la commune d'Aubervilliers et l'Association "ENVOLUDIA" concernant le multi accueil HOULABALOO sis au 34 bis rue du Landy

EXPOSE :

Dans sa séance du 27 Janvier 2011, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer la convention pluriannuelle d'objectifs (2011-2014) avec l'Association pour l'Education Thérapeutique et la Réadaptation des Enfants Infirmes Moteurs Cérébraux" (APETREIMC) pour la création du multi accueil HoulaBaloo, sis 34 bis rue du Landy.

Cette structure d'accueil de la petite enfance de 20 places (dont 7 sont réservées à des enfants en situation de handicap (Infirmes Moteurs Cérébraux, séquelles de la prématurité, polyhandicap...) a ouvert ses portes le 14 novembre 2011.

Or, depuis le 17 février 2014, l'APETREIMC et Le GIMC ont fusionné et la nouvelle association, ENVOLUDIA, reprend ainsi la gestion du multi-accueil HoulouBaloo, dans le cadre de l'avenant n° 2 - à la convention précitée- ayant l'objet d'une délibération du 22 mai 2014.

Au terme de cette première convention pluriannuelle (2011-2014) et au vu du bilan positif du fonctionnement de ce multi-accueil, de la qualité du service rendu aux enfants aubervilliersiens et séquanais-dionysiens, il est proposé de poursuivre le partenariat avec ENVOLUDIA et de préciser les nouvelles modalités de contractualisation pour la gestion du multi-accueil HoulouBaloo.

La modification essentielle porte sur le nombre de places pour lequel la ville attribuera une subvention de fonctionnement. Désormais, cette subvention correspond au financement de 14 places, sachant que l'accueil des enfants en situation de handicap peut concerner des communes limitrophes à Aubervilliers et que d'autres sources de financements seront recherchées par ENVOLUDIA (Caisse d'Allocations Familiales et autres communes).

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer à signer la convention pluriannuelle d'objectifs (2015/2019) entre la Commune d'Aubervilliers et l'Association « ENVOLUDIA » concernant le multi-accueil Houlabaloo, sis 34, rue du landy.

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 18 Décembre 2014

Présents :..... 33

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 18 décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 11 décembre 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, 1^{ère} Adjointe au Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leila, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoints au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mmes LE MOINE Sandrine, FAGARD Alice, MM. SANON Guillaume, SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, M. LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, LENOURY Nadia, MM. BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. BEAUDET Pascal	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
Mme PEJOUX Claudine	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
Mme DUCATTEAU Sylvie	Représentée par :	Mme VALLY Sophie
M. PLEE Eric	Représenté par :	Mme DERKAOUI Mériem
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	M. CHOUDER Féthi
M. KADDOURI Nourredine,	Représenté par :	Mme KOUAME AKOUA Marie
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme ALVES Presilya	Représentée par :	M. ZAIRI Rachid
Mme LENZI Ling	Représentée par :	Mme LENOURY Nadia

EXCUSES : Mme MILLA Josiane, MM. HAFIDI Abderrahim, AIT BOUALI Omar, RACHEDI Hakim

ABSENTS: Mmes REDOUANE Wassila, SIGNATE Rouguy, HAMDANE Bouchera

Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de la Petite Enfance

Petite Enfance

REF : DPE2014009

Signataire : LT/AR

OBJET : Signature de la convention pluriannuelle d'objectifs (2015/2019) entre la commune d'Aubervilliers et l'Association "ENVOLUDIA" concernant le multi accueil HOULABALOO sis au 34 bis rue du Landy

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget communal,

Vu la délibération du 27 janvier 2011 autorisant le Maire à signer la convention pluriannuelle d'objectifs (2011-2014) entre la commune et l'association APETREIMC,

Vu l'avenant n°2 du 22 mai 2014 à la convention précitée entre la Commune d'Aubervilliers et l'Association ENVOLUDIA résultant de la fusion entre l'APETRIEMC et le GMIC,

Vu le projet de convention pluriannuelle d'objectifs (2015/2019) entre la Commune d'Aubervilliers et l'Association « ENVOLUDIA » concernant le multi-accueil Houlabaloo, sis 34 bis, rue du Landy,

Considérant le bilan positif du fonctionnement de ce multi-accueil, et la qualité du service rendu aux enfants albertivillariens et séquano-dionysiens

A l'unanimité.

DELIBERE

AUTORISE : le Maire à signer la convention pluriannuelle d'objectifs (2015/2019) entre la Commune d'Aubervilliers et l'association « ENVOLIA » concernant le multi-accueil Houlabaloo, sis 34 bis, rue du Landy

DIT QUE : la subvention annuelle pour chaque année, d'une valeur de 112 000 €, sera réglée à « ENVOLUDIA » sous forme de quatre versements de 28 000 € intervenant en début de chaque trimestre, elle sera inscrite au budget communal sur l'imputation suivante :

service	chapitre	article	fonction	Code dispositif
903	65	6574	64	envoludia

L'Adjoint délégué

Sofienne KARROUMI



Reçu en préfecture le : 19/12/2014
Publié le : 19/12/2014
Certifié exécutoire le : 19/12/2014

L'Adjoint délégué

Sofienne KARROUMI

